



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 9 mai 2023, le règlement suivant :

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 780

Ce règlement décrète un emprunt de 25 289 766 \$ en prévision de la mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le **12 juin 2023**. Conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Une copie du règlement est disponible à la mairie située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

Ce règlement entre en vigueur en date du présent avis.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 19 juin 2023

(Signé Sophie Charpentier)

Sophie Charpentier
Greffière-trésorière